



République Française  
Département SEINE ET MARNE  
Commune de Bourron Marlotte

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 19/03/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 19/03/2024.

**Présents** : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BALOUZAT Alain, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme PAYAN Chantal, Mme PACTON Stéphanie à Mme LOTT Myriam

**Excusé(s)** : Mme SCHAPPACHER Karine

**A été nommé(e) secrétaire** : M. DE FARIA CASTRO Custodio

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en PREFECTURE  
Le : 05/04/2024  
Et  
Publication ou notification du :  
05/04/2024

### C2024\_17 – Demande de subventions dans le cadre du projet de terrain de basket 3X3

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Département a mis en place un plan départemental du Basket 3X3 afin de permettre aux communes de créer ces terrains sur une logique d'équilibrage entre les zones urbaines, péri-urbaines et rurales.

Ces projets sont soutenus à hauteur de 40 % des montants HT des travaux, plafonnés à 30 000 € HT pour un terrain, soit au maximum **12 000 €**.

Les commissions sport – animation - loisirs et travaux ont décidé d'un commun accord, de déposer un projet de création d'un terrain de basket 3X3.

L'estimation des travaux s'élève à 43 666,67 € HT

Le Plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

• DEPARTEMENT	15 000,00 €
• AGENCE NATIONALE DU SPORT	19 933,34 €
• RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE	8 733,33 €

Par conséquent, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- D'accepter le projet de création d'un terrain de basket 3X3,
- De l'autoriser à solliciter le subventionnement Départemental,
- De l'autoriser à signer tous documents relatifs à cette affaire.

.../... (suite de la délibération C2024\_17)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Accepte** à l'unanimité, le projet de création d'un terrain de basket 3X3,
- **Autorise** à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter le subventionnement Départemental,
- **Autorise** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,  
**Custodio DE FARIA CASTRO**

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2024



Le Maire,  
**Vitor VALENTE**